



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ère étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet OCIN - dépinglettes commémoratives OCIN - dépinglettes commémoratives faites sur mesure	
Solicitation No. - N° de l'invitation 51019-220926/A	Date 2022-05-30
Client Reference No. - N° de référence du client 51019-220926	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier MCT-1-44186 (042)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-042-6208	
Date of Original Request for Standing Offer 2022-05-06 Date de la demande de l'offre à commandes originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2022-07-05 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stockman (MCT), Sonia	Buyer Id - Id de l'acheteur mct042
Telephone No. - N° de téléphone (506) 961-7412 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification 001

Cette modification est émise afin de:

(1) Répondre aux questions suivantes :

Q1. Pouvez-vous fournir les conceptions graphiques pour l'épinglette et pour la tirette de fermeture à glissière avec carte afin que nous puissions soumettre des échantillons et des prix précis avant l'octroi du contrat?

R1. **-voir ANNEXE « D » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE- Le Canada se souvient (révisée le 30 mai, 2022), ANNEXE « F » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE-(Botte) (révisée le 30 mai, 2022) et ANNEXE « I » ÉCHANTILLON - ÉPINGLETTES, 'LE CANADA SE SOUVIENT', L'ÉPINGLETTE-(Botte) et TIRETTES DE FERMETURE (révisée le 30 mai, 2022)**

Q2. Veuillez clarifier l'épaisseur et le poids des épinglettes Le Canada se souvient.

R2. **Épaisseur = 2 mm ou 1/16 po sauf pour le coquelicot en avant qui est 3 mm ou 1/8 po
Poids = 1 g**

Q3. Veuillez clarifier l'épaisseur du sac de polyéthylène « sac de polyéthylène 2 ml ». Est-ce une typographie? Devrait-elle être « sac de polyéthylène 2 mil »?

R3. **« sac de polyéthylène 2 mil »**

Q4. Avez-vous besoin d'emballage individuel?

R4. **Oui, chaque épinglette et carte doivent être emballées individuellement.**

Q5. Est-ce que l'épinglette est attachée à la carte?

R5. **Oui, elle l'est.**

Q6. Seriez-vous prêts à prolonger la date de livraison pour la section 7.3.1 de tous les items (1, 2 et 3) à 20 semaines afin de tenir compte des perturbations mondiales des chaînes d'approvisionnement?

Modifié comme suit :

1. Les commandes de 100 001 unités et plus doivent être envoyées dans les 10 semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
2. Les commandes de 10 001 unités à 100 000 unités doivent être envoyées dans les sept semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
3. Les commandes de 10 000 unités ou moins, soit la livraison accélérée des produits précisés dans la commande subséquente d'ACC, doivent être livrées dans un délai de 15 jour ouvrable.

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Note : Les dates de livraison des produits peuvent être ajustées dépendant des conditions globales.

Q7. Serait-il possible d'éliminer la carte dans le cadre de l'échantillon pré-octroi (ÉPO) et de ne soumettre la carte qu'en échantillon préproduction?

R7. **Non. Veuillez, s'il-vous-plaît, soumettre la carte avec l'épinglette.**

Q8. Pour l'épinglette en botte, veuillez clarifier si l'épinglette doit être élaborée en forme de botte? Il n'y a aucune spécification dans la DDS pour ce style. Veuillez, s'il-vous-plaît, nous aviser des détails – la grandeur et autres – pour les fins de références dans le prix.

R8. **L'épingle en botte est 0,99 po sur 0,94 po et 2 mm et 3 mm d'épaisseur. Les spécifications sont fournies.**

Q9. Veuillez développer la distribution des quantités annuelles entre les épinglettes Le Canada se souvient (item 1) et les autre items requis (items 002 à 006).

R9. **2020-2021 : 275 000 épinglettes Le Canada se souvient, 60 000 épinglettes en botte, 44 000 tirettes de fermeture à glissière.
2021-2022 : 100 000 épinglettes Le Canada se souvient, 80 000 épinglettes en botte, 19 000 tirettes de fermeture à glissière.**

Q10. La date de fermeture pourrait-elle être prolongée jusqu'au 5 juillet 2022, puisque l'ÉPO doit être élaboré?

R10. **Oui**

Q11. Pouvez-vous confirmer, si des pinces homard de ¾ po seraient acceptables pour le style de pince de l'item 006?

R11. **Non**

(2) Référence : 7.3.1 Date de livraison

SUPPRIMER :

7.3.1 Date de livraison

1. Les commandes de 100 001 unités et plus doivent être envoyées dans les 10 semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
2. Les commandes de 10 001 unités à 100 000 unités doivent être envoyées dans les sept semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
3. Les commandes de 10 000 unités ou moins, soit la livraison accélérée des produits précisés dans la commande subséquente d'ACC, doivent être livrées dans un délai de 15 jours ouvrables.

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

INSÉRER :

7.3.1 Date de livraison

Les commandes de 100 001 unités et plus doivent être envoyées dans les 10 semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.

4. Les commandes de 10 001 unités à 100 000 unités doivent être envoyées dans les sept semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
5. Les commandes de 10 000 unités ou moins, soit la livraison accélérée des produits précisés dans la commande subséquente d'ACC, doivent être livrées dans un délai de 15 jour ouvrable.

Note : Les dates de livraison des produits peuvent être ajustées dépendant des conditions globales.

(3) Référence: ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOIN

SUPPRIMER : ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOIN; et

INSÉRER : ANNEXE «A» ÉNONCÉ DES BESOIN (révisée le 30 mai, 2022)

(4) Référence: ANNEXE « C » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

SUPPRIMER : ANNEXE « C » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES; et

INSÉRER : ANNEXE « C » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (révisée le 30 mai, 2022)

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- (5) Référence : ANNEXE « D » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE- Le Canada se souvient
SUPPRIMER : ANNEXE « D » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE- Le Canada se souvient
INSÉRER : ANNEXE « D » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE- Le Canada se souvient (révisée le 30 mai, 2022)
- (6) Référence : ANNEXE « F » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE-(Botte)
SUPPRIMER : ANNEXE « F » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE-(Botte)
INSÉRER ANNEXE « F » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE-(Botte) (révisée le 30 mai, 2022)
- (7) Référence : ANNEXE « I » ÉCHANTILLON - ÉPINGLETTES, 'LE CANADA SE SOUVIENT' (ARTICLE 001)
SUPPRIMER : ANNEXE « I » ÉCHANTILLON - ÉPINGLETTES, 'LE CANADA SE SOUVIENT' (ARTICLE 001)
INSÉRER : ANNEXE « I » ÉCHANTILLON - ÉPINGLETTES, 'LE CANADA SE SOUVIENT', L'ÉPINGLETTE-(Botte) et TIRETTES DE FERMETURE (révisée le 30 mai, 2022)
- (8) Référence: Date de clôture apparaissant à la première page du document
SUPPRIMER la date de clôture de l'invitation à soumissionner du 2022-06-07; et
INSÉRER à la date de clôture de l'invitation à soumissionner révisée du 2022-07-05

ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOIN (révisée le 30 mai, 2022)

Portée des travaux

Anciens Combattants Canada (ACC) est à la recherche d'un entrepreneur pour produire des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière commémoratives, conformément aux normes de qualité ainsi qu'à la conception, à la taille et au prototype approuvés par ACC. L'entrepreneur devra fournir « sur demande » ces épinglettes et tirettes de fermeture à glissière insérées sur des cartes supports, prêtes à être distribuées.

1. Épinglettes « Le Canada se souvient » (article 001), conformément à la maquette jointe à l'annexe C.

- Outillage :** Doit être une épinglette de 3/4 po x 5/8 po (épaisseur = 2 mm et le coquelicot à l'avant 3 mm; pesanteur = 1 gramme) produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.
- Moulage :** Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.
- Couleur :** Doit contenir deux couleurs de remplissage pour émaillage à froid noir et rouge (Pantone – 186 rouge) sur placage doré.
- Finition :** Le métal de base doit être coupé et bruni pour effacer les aspérités et doit être lustré. Le fini doit être plaqué en triple (cuivre, nickel brillant-et or 24 K).
- Tige :** Doit comprendre une tige de nickel d'une longueur de 0,312 po et d'un diamètre de 0,045 po fixée en place et striée pour assurer une bonne retenue (attache papillon standard).
- La tige doit être crénelée à la base pour éviter qu'elle ne se détache de la base moulée et comporter, sur l'envers, une pastille de 5 mm de largeur comprenant une griffe pour tissu afin d'empêcher l'épinglette de tourner lorsqu'elle est portée.
- Carte support :** Doit être en carton recyclé 10 points blanc (fini satiné) de 3,5 po x 3,75 po, imprimée recto-verso au moyen d'un processus polychrome et rognée à vif sur l'avant.
- Description :** L'épinglette doit être produite comme suit : la feuille d'érable est dorée. Les

deux coquelicots sont rouges et leur contour est noir. Chaque coquelicot a un centre noir qui comprend une bordure festonnée. La tige de la feuille d'érable et les deux tiges courbées des coquelicots sont de couleur or.

2. Toute épinglette commémorative faite sur mesure avec carte support (article 002 jusqu'à deux couleurs sur l'épinglette et article 003 jusqu'à trois couleurs sur l'épinglette)

- Outillage :** Doit être une épinglette d'une grandeur maximale de 1 po × 1 po, 2 à 3 mm d'épaisseur, produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.
- Moulage :** Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.
- Couleur :** Doit comprendre jusqu'à trois couleurs de remplissage pour émaillage à froid.
- Finition :** Conformément aux exigences, le fini en métal doit comprendre l'un des finis suivants ou une combinaison de ces finis : étain antique, laiton antique ou plaqué or, conformément au n° 1 ci-dessus. Oxydation et lustrage manuel pour éliminer les piqûres.
- Tige :** Doit comprendre une tige de nickel d'une longueur de 0,312 po et d'un diamètre de 0,045 po fixée en place et striée pour assurer une bonne retenue (attache papillon standard).
- La tige doit être crénelée à la base pour éviter qu'elle ne se détache de la base moulée et comporter, sur l'envers, une pastille de 5 mm de largeur comprenant une griffe pour tissu afin d'empêcher l'épinglette de tourner lorsqu'elle est portée.
- Carte support** La carte support doit être :
en carton recyclé 10 points blanc (fini satiné) de 3,5 po × 3,75 po, imprimée recto-verso au moyen d'un processus polychrome et rognée à vif sur l'avant.

Chaque épinglette réalisée doit être attachée à une carte support imprimée et découpée à la forme.

3. Toute épinglette commémorative faite sur mesure sans carte support (article 004 jusqu'à deux couleurs sur l'épinglette et article 005 jusqu'à trois couleurs sur l'épinglette)

Outillage : Doit être une épinglette d'une grandeur maximale de 1 po × 1 po, 2 à 3 mm d'épaisseur, produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.

Moulage : Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.

Couleur : Doit comprendre jusqu'à trois couleurs de remplissage pour émaillage à froid.

Finition : Conformément aux exigences, le fini en métal doit comprendre l'un des finis suivants ou une combinaison de ces finis : étain antique, laiton antique ou plaqué or, conformément au n° 1 ci-dessus. Oxydation et lustrage manuel pour éliminer les piqûres.

Tige : Doit comprendre une tige de nickel d'une longueur de 0,312 po et d'un diamètre de 0,045 po fixée en place et striée pour assurer une bonne retenue (attache papillon standard).

La tige doit être crénelée à la base pour éviter qu'elle ne se détache de la base moulée et comporter, sur l'envers, une pastille de 5 mm de largeur comprenant une griffe pour tissu afin d'empêcher l'épinglette de tourner lorsqu'elle est portée.

4. Toute tirette de fermeture à glissière commémorative faite sur mesure avec carte support (article 006 jusqu'à trois couleurs sur la tirette)

- Outillage :** Doit être une tirette de fermeture à glissière d'une grandeur maximale de 1 po × 1 po, 2 à 3 mm d'épaisseur, produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.
- Moulage :** Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.
- Couleur :** Doit comprendre jusqu'à trois couleurs de remplissage pour émaillage à froid.
- Finition :** Conformément aux exigences, le fini en métal doit comprendre l'un des finis suivants ou une combinaison de ces finis : étain antique, laiton antique ou plaqué or, conformément au n° 1 ci-dessus. Oxydation et lustrage manuel pour éliminer les piqûres.
- Attache :** Doit être une attache métallique inoxydable d'une grandeur maximale de 3/4 po. Diamètre de la grande courbe = 5/16 po, diamètre de la petite courbe = 3/16 po.
- Carte support** La carte support doit être :
en carton recyclé 10 points blanc (fini satiné) de 3,5 po x 2,5 po ou de 3,5 po × 3,75 po, imprimée recto-verso au moyen d'un processus polychrome et rognée à vif sur l'avant.

L'emballage des articles 001, 002, 003 et 006 (avec carte support) doit être comme suit :

Option 1

Sacs de polyéthylène

Les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière doivent être thermoscellées dans des sacs surdimensionnés de polyéthylène de 2 mil. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 seront mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement.

Il faut placer les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière par lot de 2 500 unités dans des boîtes de carton. Les boîtes doivent être faites de carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi. Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

Les assemblages d'unité doivent être conformes aux normes minimales du gouvernement du Canada relatives au pays d'origine et à la commercialisation de produits.
Le sac ne doit comporter aucune inscription.

Option 2

Enveloppes

Les enveloppes doivent être d'une grandeur de 3,75 po x 4 po ($\pm 0,125$ po) pour s'adapter aux cartes supports de 3,5 po x 3,75 po ou de 3,75 po x 2,75 po pour les tirettes de fermeture à glissière et convenir à l'insertion automatique.

Enveloppes en papier vélin blanc, 24 lb

Impression polychrome sur un côté

Plier et coller au format final

Les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière doivent être insérées dans des enveloppes, puis celles-ci doivent être scellées. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 doivent être mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement. Il faut placer les enveloppes à épinglettes et à tirettes de fermeture à glissière par lot de 2 500 unités dans des boîtes de carton. Les boîtes devront être faites de **carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi.** Le nombre total d'épinglettes et de tirettes de fermeture à glissière que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

L'emballage des articles 004 et 005 (sans carte support) doit être comme suit :

Option 1

Sacs de polyéthylène

Les épinglettes doivent être thermoscellées dans des sacs surdimensionnés de polyéthylène de 2 mil. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 seront mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement.

Il faut placer les épinglettes par lot de 2 500 unités dans des boîtes en carton. Les boîtes doivent être faites de carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi. Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

Les assemblages d'unité doivent être conformes aux normes minimales du gouvernement du Canada relatives au pays d'origine et à la commercialisation de produits.
Le sac ne doit comporter aucune inscription.

Option 2

Enveloppes

Les enveloppes doivent être d'une grandeur de 3,75 po x 4 po ($\pm 0,125$ po) et convenir à l'insertion automatique.
Enveloppes en papier vélin blanc, 24 lb
Impression polychrome sur un côté
Plier et coller au format final

Les épinglettes doivent être insérées dans des enveloppes scellées. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 doivent être mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement. Il faut placer les enveloppes d'épinglettes par lot de 2 500 unités dans des boîtes. Les boîtes devront être faites de **carton ondulé à double paroi et à cannelure BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi.** Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte.

L'entrepreneur doit fournir les services suivants :

- Fournir tout le matériel nécessaire à la production;
- Faire parvenir les maquettes des cartes supports et les prototypes des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière pour les articles 001, 002, 003 et 006, et les prototypes des épinglettes pour les articles 004 et 005, avant la production des articles;
- Fabriquer et faire l'impression sur mesure des épinglettes;
- Imprimer, rogner et découper à la forme les cartes supports pour les épinglettes et les tirettes de fermeture à glissière pour les articles 001, 002, 003 et 006;
- Fixer les épinglettes sur les cartes supports et les insérer dans les sacs surdimensionnés de polyéthylène scellés acceptant les cartes pour les articles 001, 002 et 003;
- Étiqueter toutes les boîtes avec le nom et la quantité du produit;
- Tous les coûts associés à la matrice ou aux outils sont à la charge du fournisseur;
- Fournir un prototype avant la production initiale à la responsable de projet pour approbation.

Matériel fourni par ACC

ACC fournira l'ensemble des éléments graphiques pour la conception de l'épinglette, de la tirette de fermeture à glissière et de la carte support. Les maquettes de l'épinglette « Le Canada se souvient » et de sa carte support, et si nécessaire les maquettes des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière faites sur mesure, seront envoyées par courriel en format PDF vectoriel ou EPS.

Excédents de production

Aucun lot insuffisant ne sera accepté, et les excédents de production ne doivent pas dépasser cinq pour cent (5 %). Les excédents de production doivent être facturés au prix de « copies supplémentaires, même série ».

Composants

Tous les composants associés au projet, qu'ils soient fournis par l'acheteur ou encore achetés ou fournis par l'entrepreneur, doivent être considérés comme la propriété de l'État et expédiés port payé, à sa demande, avec les prototypes à la responsable de projet.

Maquettes, prototypes et échéanciers

Le fournisseur doit faire parvenir les modèles des cartes support et les prototypes des épinglettes et des tirettes de fermeture à glissière pour les articles 001, 002, 003 et 006, et les

prototypes des épinglettes pour les articles 004 et 005, au plus tard cinq jours après la réception des maquettes provenant d'ACC. Les maquettes et les prototypes seront retournés à l'entrepreneur dans un délai de deux jours ouvrables accompagnés d'une approbation en bonne et due forme ou des commentaires d'ACC.

Si les échantillons de présérie sont rejetés, l'entrepreneur doit fournir un deuxième échantillon de présérie dans les deux jours ouvrables suivant l'avis de rejet par la responsable de projet.

La responsable de projet informera l'entrepreneur par écrit que les échantillons de présérie ont fait l'objet d'une acceptation complète ou conditionnelle ou qu'ils ont été rejetés. Le fournisseur doit présenter un prototype de l'épinglette et de la tirette de fermeture à glissière et un modèle de la carte support pour approbation avant le début de la production initiale. Le prototype doit être envoyé par service de messagerie à la responsable de projet. L'entrepreneur assume seul le risque lié à toute production d'articles antérieure à l'approbation des échantillons de présérie.

Les échantillons de présérie fournis par l'entrepreneur demeureront la propriété du Canada.

Les échantillons de présérie pourraient ne pas être exigés si l'entrepreneur effectue actuellement la production. L'entrepreneur doit alors faire une demande d'exemption de fourniture d'échantillons de présérie, par écrit, à la responsable de projet. La décision relative à l'exemption de fourniture d'échantillons est à la discrétion de la responsable de projet.

L'entrepreneur doit effectuer toutes les inspections et tous les essais requis afin de vérifier si les exigences techniques indiquées dans le contrat sont respectées.

Calendrier d'envoi des produits

1. Les commandes de 100 001 unités et plus doivent être envoyées dans les 10 semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
2. Les commandes de 10 001 unités à 100 000 unités doivent être envoyées dans les sept semaines suivant la réception de la commande subséquente d'ACC, conformément à ce qui a été convenu par le fournisseur et la responsable de projet.
3. Les commandes de 10 000 unités ou moins, soit la livraison accélérée des produits

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

précisés dans la commande subséquente d'ACC, doivent être livrées dans un délai de 15 jour ouvrable.

Note : Les dates de livraison des produits peuvent être ajustées dépendant des conditions globales.

Adresse de livraison

Les livraisons doivent être effectuées à l'adresse suivante :

Anciens Combattants Canada
Direction générale de la commémoration
125, avenue Maple Hills
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1C 0B6

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
mctf042
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mctf042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « J » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (révisée le 30 mai, 2022)

	Conforme Oui ou Non	Commentaires du fournisseur	RÉSERVÉ au ministère client seulement à des fins d'ÉVALUATION TECHNIQUE	
			Respecté/ Non respecté	COMMENTAIRES
		Épinglettes « Le Canada se souvient » (article 001)		
1		Doit être une épinglette de 3/4 po x 5/8 po produite avec une matrice gravée comportant une résolution fine de 0,003 po.		
2		Les matériaux doivent contenir 97 % d'étain sans plomb (étain vierge) allié à 3 % d'un mélange de bismuth, d'argent et de cuivre.		
3		Doit contenir deux couleurs de remplissage pour émaillage à froid noir et rouge (Pantone – 186 rouge) sur placage doré.		
4		Le métal de base doit être coupé et bruni pour effacer les aspérités et doit être lustré. Le fini doit être plaqué en triple (cuivre, nickel brillant ou or 24 K).		
5		Doit comprendre une tige de nickel d'une longueur de 0,312 po et d'un diamètre de 0,045 po fixée en place et striée pour assurer une bonne retenue (attache papillon standard).		
6		La tige doit être crénelée à la base pour éviter qu'elle ne se détache de la base moulée et comporter, sur l'envers, une pastille de 5 mm de largeur comprenant une griffe pour tissu afin d'empêcher l'épinglette de tourner lorsqu'elle est portée.		
7		La carte support doit être en carton recyclé blanc 10 points, de 3,5 po x 3,75 po, avec fini satiné.		

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
mctf042
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mctf042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « J » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (révisée le 30 mai, 2022)

	Conforme Oui ou Non	Commentaires du fournisseur	RÉSERVÉ au ministère client seulement à des fins d'ÉVALUATION TECHNIQUE	
			Respecté/ Non respecté	COMMENTAIRES
8		La carte support doit être imprimée recto-verso au moyen d'un processus d'impression polychrome et rognée à vif. L'épinglette doit être produite de la façon suivante : la feuille d'érable est dorée. Les deux coquelicots sont rouges et leur contour est noir. Chaque coquelicot a un centre noir qui comprend une bordure festonnée. La tige de la feuille d'érable et les deux tiges courbées du coquelicot sont dorées.		
9		L'option d'emballage 1 doit être la suivante : Les épinglettes doivent être montées sur des cartes supports. Les épinglettes ainsi montées doivent être thermoscellées dans des sacs surdimensionnés de polyéthylène de 2 mil. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 doivent être mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement. Il faut placer les épinglettes par lot de 2 500 unités par boîte. Les boîtes doivent être faites de carton ondulé à double paroi et à cannelures BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi. Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte. Le sac ne doit comporter aucune inscription.		

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
mctf042
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

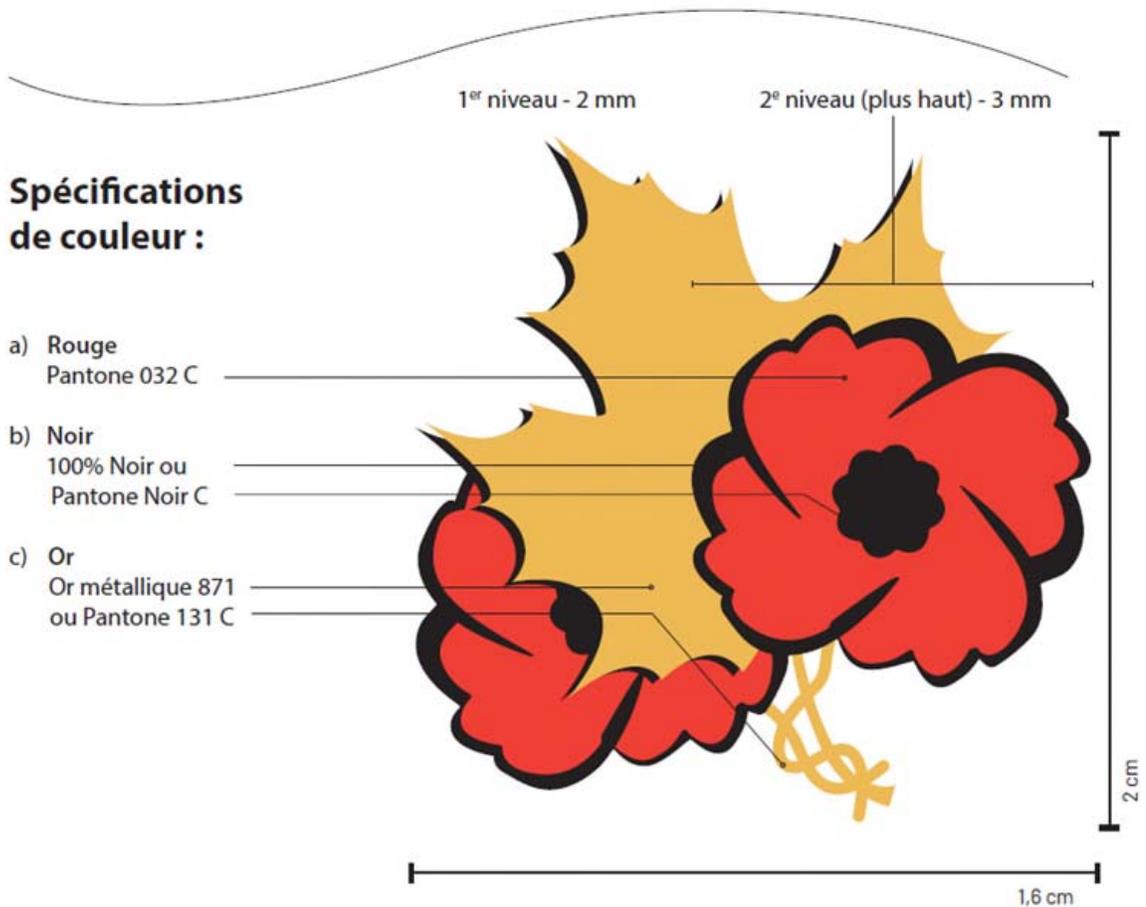
Buyer ID - Id de l'acheteur
mctf042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « J » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (révisée le 30 mai, 2022)

	Conforme Oui ou Non	Commentaires du fournisseur	RÉSERVÉ au ministère client seulement à des fins d'ÉVALUATION TECHNIQUE	
			Respecté/ Non respecté	COMMENTAIRES
10				
		<p>L'option d'emballage 2 doit être la suivante : Les épinglettes doivent être montées sur des cartes supports. Les épinglettes montées sur des cartes supports doivent être insérées dans des enveloppes, puis celles-ci doivent être scellées. Les enveloppes doivent mesurer 3,75 po x 4 po, pour pouvoir contenir des cartes supports de 3,5 po x 3,75 po. Elles doivent convenir à l'insertion automatique. Enveloppes en vélin blanc, 24 lb, impression polychrome sur un côté. Plier et coller au format final. Les épinglettes assemblées par groupes de 100 doivent être mises en lot dans des sacs de polyéthylène transparent de taille uniforme. Ces sacs doivent être scellés ou fermés solidement. Il faut placer les épinglettes par lot de 2 500 unités par boîte. Les boîtes doivent être faites de carton ondulé à double paroi et à cannelures BC, d'une épaisseur minimale de 3/16 po, et de résistance adéquate pour l'envoi. Le nombre total d'épinglettes que contient la boîte doit être indiqué sur l'extérieur de la boîte. L'enveloppe ne doit comporter aucune inscription.</p>		

ANNEXE « D » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE- Le Canada se souvient (révisée le 30 mai, 2022)

Épinglette « Le Canada se souvient »



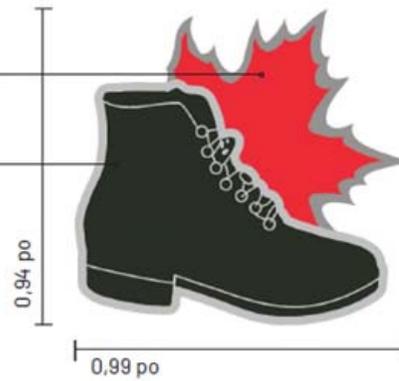
ANNEXE « F » DESSINS DE L'ÉPINGLETTE-(Botte) (révisée le 30 mai, 2022)

Bottes du Souvenir

Spécifications de couleur:

-  1^{er} niveau (plus haut) - 3 mm
-  2^e niveau - 2 mm
-  Pantone 032 C
-  Pantone Noir C

- a) Rouge
Pantone 032 C
- b) Noir
100 % noir or
Pantone Noir C



Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**ANNEXE « I » ÉCHANTILLON - ÉPINGLETTES, 'LE CANADA SE SOUVIENT', L'ÉPINGLETTE-
(Botte) et TIRETTES DE FERMETURE (révisée le 30 mai, 2022)**

ÉPINGLETTES, 'LE CANADA SE SOUVIENT'



Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-220926/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-220926

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
MCT-1-44186

Buyer ID - Id de l'acheteur
mct042
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'ÉPINGLETTE-(Botte)

avant



dos



TIRETTES DE FERMETURE

avant



dos

